

**Avec le soutien des unions nationales :**

Le jeudi 18 février 2016

**Monsieur Manuel Valls**

**Premier Ministre**

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75 700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Nous appelons votre attention sur le défaut de paiement de l'aide sociale légale et de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie par le Conseil départemental de l'Essonne et ses graves conséquences pour les personnes concernées, qui sont les plus fragiles, enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap et personnes âgées, et pour les organismes et associations qui les accompagnent,

Par courriers des 23 et 28 décembre 2015, le Président du Conseil départemental informait ces établissements et services de son incapacité à régler de trois à six mois de factures d'aide sociale légale et d'APA de 2015. Il mettait en avant une dette estimée par ses soins à 108M€, ramenée à ce jour à 80M€. Ces courriers annonçaient aux établissements et services concernés un étalement de leurs créances sur une période pouvant aller jusqu'à six ans, au taux d'intérêt légal, dispositif revenant à faire financer le Conseil départemental par les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cet étalement aurait été formalisé par la signature d'un protocole avec chaque créancier.

S'agissant de dépenses obligatoires, cette décision a produit une véritable onde de choc dans l'ensemble du secteur social et médico-social, en Essonne et partout en France. Face à cette situation inédite, particulièrement inquiétante, susceptible de fragiliser gravement les organismes et associations gestionnaires d'établissements et services concernés, et de compromettre gravement l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, à tous les âges de la vie qu'ils assurent, ceux-ci se sont fortement mobilisés

En application des principes de la charte d'engagements réciproques signée entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, nous avons sollicité la mise en place d'une concertation. Malheureusement, si cette concertation a bien été engagée, quoique tardivement, elle n'a abouti qu'à

ce que le Conseil départemental demande aux établissements et services de supporter le poids de la défaillance budgétaire du département.

Conscients des risques que l'attitude du Conseil départemental de l'Essonne fait peser sur l'offre d'accompagnement, par des centaines d'établissements et de services, de milliers d'Essonniens, enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap et personnes âgées, nous avons dû recommander à nos adhérents de ne pas signer le protocole proposé en l'état et d'envisager des saisines de Monsieur le Préfet de l'Essonne pour une procédure de mandatement d'office ou des saisines de la Chambre Régionale des Comptes.

Ces procédures ne régleront pas l'impasse dans laquelle le Conseil départemental nous conduit aujourd'hui. Elles ne régleront pas le problème résultant de ce que les propositions du Conseil départemental ne respectent pas la loi et l'intérêt général. Elles ne régleront pas le risque sociétal majeur ainsi créé. Elles ne régleront pas le risque de propagation au-delà des frontières de l'Essonne.

Quel que soit le contexte de fortes contraintes budgétaires pour les finances publiques, qu'elles soient de l'Etat ou des collectivités territoriales, on ne peut accepter de voir sacrifiées les personnes les plus fragiles d'abord.

Aussi souhaiterions nous connaître les mesures que vous envisagez pour sortir de la crise en Essonne et éviter qu'elle ne se propage dans d'autres départements, au préjudice des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, et de leurs familles et de la pérennité de l'offre sociale et médico-sociale.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

#### **ADESSADOMICILE**

Patrick Malphettes, Président  
Odile Lallemand, Déléguée régionale Ile-de-France

#### **CHEMEA**

Catherine Cadot, Présidente

#### **FHF Ile-de-France**

Serge Blisko, Président

#### **FNARS Ile-de-France**

Martine Théaudière, Présidente

#### **MUTUALITÉ FRANCAISE Ile-de-France**

Frédéric Gouedard, Président

#### **AD PA**

Grégoire Bellut, Correspondant régional Ile-de-France

#### **FEGAPEI SYNEAS**

Catherine De Lafarge, Déléguée régionale Ile-de-France  
Frédéric Dos, Délégué régional Ile-de-France  
Serge Raguideau, Délégué régional Ile-de-France

#### **GEP SO**

Claire Dupont, Déléguée Ile de France

#### **UDES**

Hugues Vidor, Président  
Frédéric Dos, Délégué régional Ile-de-France

**UNA**

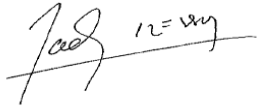
Francis Contis, Président

**UNA Ile-de-France**

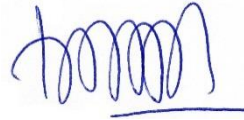
Claude Martin, Président

**UNALG**

Jacky Besson, Administrateur (Président Altérité)

**UNAPEI**

Christel Prado, Présidente

**UNIOPSS**

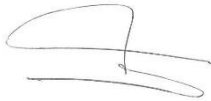
Patrick Doutreligne, Président

**URAPEI Ile-de-France**

Elisabeth Chancerel, Présidente

**URIOPSS Ile-de-France**

Maryse Lépée, Présidente

**Copies à :**

- Madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé
- Monsieur Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur